



Santé Québec Laval

Guide d'accueil des nouveaux employés



MAJ Juillet 2026

Introduction

Bienvenue dans la grande famille de Santé Québec Laval ! Votre arrivée marque le début d'une nouvelle aventure professionnelle, et nous sommes ravis de vous compter parmi nous. L'expertise et l'engagement de notre personnel est la force de notre organisation et nous permet à tous les jours d'offrir des soins et des services accessibles, sécuritaires, pertinents et personnalisés à tous nos usagers, dans un climat favorisant l'excellence, l'amélioration continue et la collaboration. En devenant membre de celle-ci, vous vous engagez à faire vivre la mission de Santé Québec Laval et à incarner ses valeurs.

Parce que les employés de Santé Québec Laval ont à cœur d'affirmer haut et fort ce qui motive leur travail au quotidien et leur engagement, l'organisation s'est dotée d'un code d'éthique et de conduite que tous doivent respecter. Nous nous engageons auprès de la population à être digne de confiance, à chaque instant. Cela se reflète tant dans la manière dont nous nous investissons dans la relation de soins que dans notre utilisation des deniers publics et dans nos interactions entre collègues.

Nous comprenons que le début dans une nouvelle organisation peut être à la fois excitant et intimidant. Soyez assurés que nous sommes là pour vous soutenir à chaque étape. N'hésitez pas à solliciter l'aide de vos collègues et de l'équipe de gestion. Nous sommes tous ici pour vous aider à réussir et à vous épanouir dans votre rôle.

Encore une fois, bienvenue parmi nous et puisse cette aventure être à la hauteur de vos ambitions !

L'équipe de direction de Santé Québec Laval



Informations générales

Santé Québec Laval a pour rôle d'assurer l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux sur le territoire de Laval.

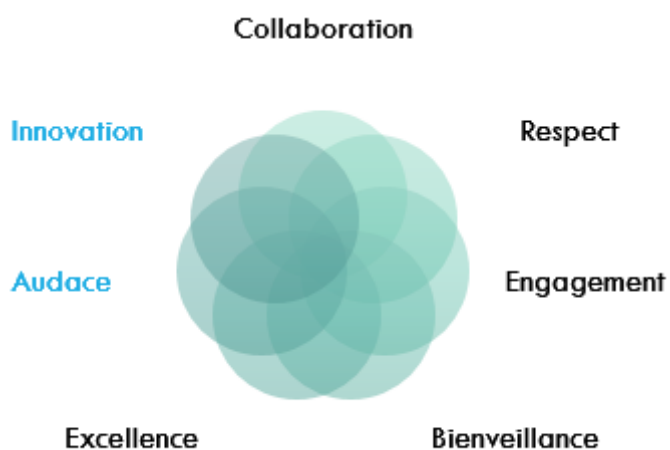
Santé Québec Laval en chiffres

- **32** installations réparties sur 256 km carré
- **16** installations relevant de la direction d'OPTILAB et situées dans les régions de Laval, de Lanaudière et des Laurentides.
- Une clientèle de **450 000** Lavallois et Lavalloises
- **13 000** employés
- **700** médecins, dentistes et pharmaciens
- **700** bénévoles
- **3 000** étudiants et stagiaires

Notre mission

Santé Québec Laval a pour mission de **maintenir**, d'**améliorer** et de **restaurer** la santé et le bien-être de la population lavalloise en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique.

Nos valeurs organisationnelles



À Santé Québec Laval, nous réitérons notre engagement envers les cinq valeurs de Santé Québec, et avons ajouté deux valeurs supplémentaires qui enrichissent et complètent notre identité.

Préparer son arrivée

Une première journée dans un nouvel emploi peut parfois être stressante, voici quelques informations utiles pour préparer votre entrée en poste.

Carte d'employé

Tous les membres du personnel possèdent une carte d'identité avec photo. Le port de la carte est obligatoire dans toutes les installations. Cette carte demeure la propriété de l'établissement concerné. Vous recevrez un courriel avec la marche à suivre pour la création de votre carte d'employé.

Casiers

Vous pourrez faire une demande de casier suivant votre entrée en fonction en vous adressant à votre gestionnaire.

Cafétéria

Plusieurs installations proposent un service de cafétéria où tous les menus, à l'exception de ceux des casse-croûte, sont offerts au prix établi dans la convention collective.

Stationnement

Toutes les installations de Santé Québec Laval disposent de stationnements payants. Les deux premières heures sont toutefois sans frais. Afin de pouvoir utiliser les zones réservées aux employés, vous devez acquérir une vignette de stationnement ou une carte d'accès que vous pourrez vous procurer une fois entré en fonction en complétant le formulaire disponible sur l'intranet dans l'espace employé.

Les installations de Santé Québec Laval sont également munies de débarcadères pour vélos.

Vous pouvez consulter la politique sur la gestion des stationnements ainsi que la grille de tarification : [Cliquez-ici](#)

- Pour le personnel travaillant dans les installations de Santé-Québec Lanaudière : [Cliquez-ci](#)
- Pour le personnel travaillant dans les installations de Santé-Québec Laurentides : [Cliquez-ci](#)

Culture organisationnelle

Digne de confiance à chaque instant, tel est notre engagement

La confiance est le sentiment d'assurance et de sécurité qu'inspire Santé Québec Laval et les personnes qui y travaillent. Tous les gestes du quotidien peuvent construire ou fragiliser cette confiance, élément fondamental de notre vie en collectivité et du bon fonctionnement de l'organisation. Confiance, dignité et comportements éthiques, empreints d'honnêteté, d'intégrité et de transparence : voilà sur quoi repose notre action.

Règlements, politiques et procédures

Les règlements, les politiques et les procédures (RPP) sont des outils à l'intention de l'ensemble du personnel. Ils servent à guider la conduite de certaines activités ainsi qu'à déterminer les séquences et les méthodes à mettre en place pour leur réalisation. Vous trouverez l'ensemble des RPP adoptés sur l'intranet, dans la section des outils de travail.

Code d'éthique

Le code d'éthique s'adresse aux usagers ainsi qu'aux médecins, aux employés, aux stagiaires, aux bénévoles et aux autres personnes qui exercent leur profession au sein de Santé Québec Laval. Il est important d'en prendre connaissance. [Cliquez ici](#)

Quelques politiques importantes

- Politique sur la tenue vestimentaire et l'apparence générale attendue au travail [Cliquez-ici](#)
- Politique sur l'alcool et les drogues en milieu de travail [Cliquez ici](#)
- Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail [Cliquez-ici](#)
- Politique sur l'équité, la diversité et l'inclusion [Cliquez ici](#)



Santé et sécurité en milieu de travail

Culture de sécurité

Tous les membres du personnel peuvent et doivent contribuer quotidiennement à la prévention des risques. Ainsi, il vous faut, par exemple, faire preuve de vigilance lors de la prestation de services, respecter les règles de prévention des infections ou encore déclarer tout événement ou situation indésirable ou dangereuse présentant un risque ou un danger en milieu de travail. Pour en savoir davantage sur la culture de sécurité à Santé Québec Laval, [cliquez-ici](#).

Prévention et contrôle des infections(PCI)

La prévention des infections est une priorité pour Santé Québec Laval. Votre implication représente un gage de réussite d'une prestation de soins sécuritaires. Vous devrez vous conformer aux règles et procédures mises en place dans votre secteur pour assurer la prévention et le contrôle des infections.

Confidentialité de l'information

La confidentialité des renseignements personnels est une priorité au sein de l'organisation. En tant qu'employé de Santé Québec Laval, vous devez vous conformer aux règles visant à protéger les droits des personnes en matière de confidentialité et permet d'assurer un contrôle sur le partage des informations personnelles détenues par les organismes de santé et de services sociaux.

Prévention en santé et sécurité au travail

Vous et votre gestionnaire êtes responsables de prévenir de manière proactive les risques présents dans votre lieu de travail en participant à tout moment à leur identification, à leur analyse et à leur contrôle. Tout ce qui peut porter atteinte à votre santé, à votre sécurité et à votre intégrité physique et psychologique ou à celles des autres personnes présentes sur votre lieu de travail ou à proximité de ce lieu constitue un risque.

Mesures d'urgence

En tant que nouveau membre du personnel, il est important que vous vous familiarisiez avec le code de couleurs des mesures d'urgence et que vous connaissiez la marche à suivre selon les différents événements. Vous devrez dès votre entrée en fonction suivre la formation obligatoire.

Sécurité de l'information

Santé Québec Laval dispose d'actifs informationnels qui sont essentiels aux opérations courantes et qui doivent être disponibles pour les personnes autorisées. En voici quelques exemples : systèmes d'information, ordinateurs, réseaux de télécommunication... Ainsi, toute personne qui a accès à ces actifs ou qui les utilise doit se conformer aux lois et aux normes gouvernementales en vigueur.

Il est de votre responsabilité de connaître les règles à respecter. [Cliquez-ici](#) pour consulter la politique de sécurité de l'information⁵

Services disponibles au personnel

Réseau de bibliothèques

Un réseau de bibliothèques est mis à votre disposition. Plusieurs services y sont offerts, entre autres le prêt de documents, la veille informationnelle, le prêt entre bibliothèques et la recherche bibliographique.

Le personnel des services documentaires peut être consulté sur place, par courriel ou par téléphone.

- Bibliothèque de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé. Local D.SS.74
biblio.cissslav@ssss.gouv.qc.ca
(450) 975-5493

Le catalogue de la bibliothèque est un outil électronique qui permet de trouver et de réserver des documents. Il regroupe l'ensemble des collections et des banques de données disponibles à Santé Québec Laval. Vous pouvez y accéder via [Réseau des bibliothèques du CISSS de Laval](#)

Garderies

Afin de faciliter la conciliation entre la vie familiale, le travail et les études, Santé Québec Laval entretient un partenariat avec six (6) centres de la petite enfance (CPE) de la ville de Laval pour offrir une priorité d'accès jusqu'à concurrence des places disponibles. Les inscriptions se font sur le Portail d'inscription aux services de garde.

Il est important de mettre à jour votre statut d'emploi dans les demandes pour être éligible à ces priorités d'accès, en précisant que vous êtes employé du **CISSS de Laval**.

Pour connaître les établissements en question, rendez-vous sur la page Intranet : [Garderies en milieu de travail: Santé Québec Laval](#)

Rabais corporatifs

Santé Québec Laval a conclu des ententes de partenariat qui vous permettent de bénéficier de rabais auprès de différents fournisseurs. Pour plus de détails, [Cliquez-ici](#)

Services disponibles au personnel

Site intranet

Santé Québec Laval met à votre disposition un site intranet, véritable carrefour d'informations où se trouvent les renseignements, les outils et la documentation nécessaires à votre travail.

Vous y avez accès à partir des postes informatiques de l'ensemble des installations.

Site Web

Le site Web www.lavalensante.com est le principal outil de communication externe de Santé Québec Laval.

Infoletttré organisationnelle - InfoLien

L'InfoLien permet de demeurer au fait des dernières actualités de Santé Québec Laval.

[Cliquez-ci](#) pour consulter l'ensemble des éditions.

Votre carrière à Santé Québec Laval

Ressources humaines

Rémunération

Tout nouveau membre du personnel débute au premier échelon de l'échelle salariale associée à son titre d'emploi. Afin d'obtenir des échelons supplémentaires, il faut fournir des attestations d'expérience. En général, pour le personnel à temps complet, il y aura augmentation d'un échelon après une année travaillée. Pour le personnel à temps partiel ou occasionnel, cette augmentation survient après 225 jours de travail, mais pas avant un an.

Ancienneté

Vous obtenez le droit à l'exercice de votre ancienneté une fois votre période de probation terminée. Notez que les heures supplémentaires sont exclues du calcul de l'ancienneté.

Formation et développement

Santé Québec Laval offre des formations visant à répondre aux besoins de l'organisation et des unités administratives. Pour plus d'information, veuillez-vous adresser à votre gestionnaire.

Période de probation

Toute personne nouvellement embauchée au sein de l'organisation est assujettie à une période de probation. La durée de la période de probation est variable selon le titre d'emploi et vous a été indiquée dans votre lettre de confirmation d'embauche. À mi-chemin et à la fin de cette période, une évaluation déterminera si vous pouvez demeurer dans vos fonctions.

Horaire de travail

Le respect de l'horaire est une obligation pour tout le personnel. Votre chef de service déterminera votre horaire ainsi que vos heures de repas et de pause.

En cas d'absence ou de retard, vous devez en aviser votre supérieur immédiat ou son représentant et, le cas échéant, les responsables de la liste de rappel. Les coordonnées des personnes à informer vous seront transmises par votre gestionnaire. Suivant 3 jours d'absence consécutive, un certificat médical conforme est requis.



Assurances collectives

En tant qu'employé de Santé Québec Laval, vous pourriez bénéficier d'assurances collectives. Lors de votre entrée en fonction, un membre de l'organisation prendra contact avec vous pour vous fournir les informations nécessaires à votre adhésion.

Régime de retraite

La participation au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) est obligatoire pour toutes les personnes salariées de Santé Québec Laval. Votre adhésion à ce régime se fait de façon automatique lors de votre embauche. Prenez note que les gestionnaires adhèrent quant à eux au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et que les cadres supérieurs sont couverts par le Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS).

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le site Web de Retraite Québec au www.retraitequebec.gouv.qc.ca.

Congés divers avec ou sans solde

Il existe plusieurs congés prévus par votre convention collective. Pour vous en prévaloir :

1. Consultez votre convention collective pour voir si vous répondez aux exigences du congé demandé;
2. Informez votre gestionnaire que vous souhaitez vous prévaloir d'un congé;
3. Remplissez le formulaire de demande qui se trouve sur l'intranet.

Congés annuels

La période de référence donnant droit aux vacances annuelles s'échelonne du 1^{er} mai d'une année au 30 avril de l'année suivante. Les vacances sont planifiées à deux reprises dans l'année, soit lors de la période estivale et à l'extérieur de cette période. Vous devez exprimer votre choix de dates de vacances à votre gestionnaire, qui l'autorisera ou le modifiera, selon les besoins.

Vacances et congés

	Personnel à temps complet	Personnel à temps partiel ou occasionnel % versé à chaque paie	Gestionnaires
Jours fériés	13 jours de congé payés par année	5,7 % du salaire	13 jours de congé payés par année
Congés de maladie	9,6 jours par année (0.80 jours par mois) Solde payable à la 1 ^{re} paie de décembre	Trois premiers mois : 6,21 % du salaire Après 3 mois : 4,21% du salaire	100 % du salaire (selon la durée)
Congés annuels (vacances)	Période de référence du 1 ^{er} mai au 30 avril		Période de référence 1 ^{er} avril au 31 mars
	20 jours par année après 1 an de service	20 jours par année Accumulation à raison de 8,77 % par période de paie ajouté à la banque	6 semaines par année (temps complet)

Services-ressources

Si vous êtes témoin d'une situation potentiellement préjudiciable à un usager	450 668-1010, poste 23628 plaintes.csssl@ssss.gouv.qc.ca.
Service de PCI	450 668-1010, poste 23472
Ressources humaines	https://www.lavalensante.com/employes-et-medecins/ressources-humaines/ 450 978-8300 option 2
Guichet employé	514 390-2168
Activités et formations ENA	ena.cissslav@ssss.gouv.qc.ca
Paie et assurances collectives	paie.ass.coll.cissslav@ssss.gouv.qc.ca Téléphone : 450-978-8300 poste 5389
J'ai oublié mon mot de passe et code Windows	450 668-1010, poste 22224
Programme d'aide aux employés:	PAE: CISSS de Laval 1 855 612-2998 /
Syndicats	
Catégorie 1 - CSQ - Syndicat des infirmières, Inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (SIIIAL)	relationsdutravail@siiial.com
Catégories 2-3 - CSN - Syndicat des travailleuses et travailleurs de Santé Québec Laval	sttcsssl@hotmail.com
Catégorie 4 - APTS – Laval-Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux	laval@aptsq.com
Catégorie 1 - FIQ-Syndicat interprofessionnel de Lanaudière (SIL)	info@spssnl.qc.ca
Catégorie 2-3 - CSN - Syndicat des travailleuses et travailleurs de Santé Québec Lanaudière	accueil@sttcisssl.org
Catégorie 4 - APTS – Lanaudière-Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux	labo.lanaudiere@aptsq.com
Catégorie 1 - FIQ - Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides	syndicat.spsl@gmail.com
Catégorie 2-3 - CSN - Syndicat des travailleuses et travailleurs des Laurentides	secretariat@csn-lsss.ca
Catégorie 4 - APTS – Laurentides-Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux	labo.laurentides@aptsq.com

